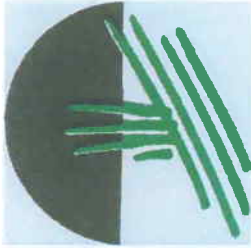


REPUBLICQUE FRANCAISE

Chaumont, le 24 septembre 2007



**D'AGRICULTURE**  
**HAUTEMARNE**

ARRETE

27 SEP. 2007

DRE/SMO

Monsieur José THOMAS  
Garant de la concertation RN 19  
6 chemin des Vignes  
70190 BOULT

Le Président

Services Généraux/EV/AP

Objet:  
Projet autoroutier Langres - Belfort  
Concertation RN 19

Monsieur,

Dans le cadre de la concertation sur le projet en référence, veuillez trouver ci-après les préoccupations de la profession agricole de Haute-Marne.

Comme développé par la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône dans son courrier du 17 septembre, nous relevons:

- 1- Que le projet consommera des terres agricoles, que ces terres sont l'outil de travail des agriculteurs et qu'il est indispensable de ne consommer que ce qui est strictement nécessaire avec une politique préventive de réserve foncière.
- 2- Que les bâtiments agricoles sont associés à un territoire ou à un troupeau et qu'il serait pertinent de positionner le tracé en optimisant cette association : circulation des engins, desserte des parcelles, points d'eau ...
- 3- Qu'en conséquence il sera opportun d'utiliser les outils d'aménagement foncier prévus pour minimiser l'impact d'un ouvrage linéaire.
- 4- Que les engagements contractuels des agriculteurs par exemple MAE (Mesure Agri-Environnementale) sont en général pris pour 5 ans et qu'une information très en amont leur serait profitable.

Nous avons eu l'occasion d'étudier les exploitations dans le fuseau allant de Corgirion à la limite de Haute-Saône et de communiquer des remarques particulières à ce territoire dans un rapport destiné à la ODE de Haute-Saône.

A titre de rappel, il existe dans le fuseau une plantation d'osier visant à la conservation d'espèces ainsi qu'une exploitation maraîchère en amont de Fayl-Billot. Ces deux entités doivent pouvoir facilement conserver leur intégrité.

